

Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie C, sous-catégorie C3.10

N° de la demande : 2007-2341
Catégorie : Catégorie C, sous-catégorie C3.10 (Nouvelle étiquette ou modification à l'étiquette du produit – Mélanges en cuve)
Produit : Fongicide Heritage MAXX
Numéro d'homologation : 28393
Matière active (m.a.) : Azoxystrobine (AZY)
No de document de l'ARLA: 1450225

Contexte

Le fongicide Heritage MAXX (Heritage MAXX Fongicide) est homologué depuis le 19 octobre 2006, et il est utilisé pour lutter contre diverses maladies du gazon, sauf la brûlure en plaques (causée par *Sclerotinia homeocarpa*). Pour obtenir des détails sur les exigences relatives aux utilisations, aux doses et aux méthodes d'application, aux mises en garde, aux restrictions et au port de l'équipement de protection individuelle, consulter l'étiquette du produit.

But de la demande

La présente demande vise à modifier l'homologation du fongicide Heritage MAXX afin d'y inclure un mélange en cuve avec le fongicide Daconil Ultrex (Daconil Ultrex Fongicide; numéro d'homologation 28354), qui est composé à 82,5 % de chlorothalonil. Le mélange en cuve est destiné à la lutte contre les maladies indiquées sur l'étiquette du fongicide Heritage MAXX et contre la brûlure en plaques (*Sclerotinia homeocarpa*), indiquée sur l'étiquette du fongicide Daconil Ultrexon, qui s'attaquent au gazon. Les paramètres d'utilisation, dont la matière active ainsi que les maladies visées, pour le mélange en cuve proposé, sont similaires à ceux du mélange en cuve homologué du produit avec le fongicide Daconil 2787 (Daconil 2787 Fongicide; numéro d'homologation 15724), qui contient du chlorothalonil à raison de 500 g m.a./L.

Évaluation des propriétés chimiques et évaluations sanitaire et environnementale

Aucune évaluation des propriétés chimiques n'est requise en l'absence de modification aux propriétés chimiques du produit. Des évaluations sanitaire et environnementale ne sont pas non plus requises, puisque le profil d'emploi des constituants du mélange en cuve, notamment les cultures traitées, les doses d'application et le calendrier des traitements, n'est pas modifié.

Évaluation de la valeur

Le demandeur a soumis une justification faisant ressortir les avantages qui découlent de la combinaison de deux fongicides possédant des modes d'action différents pour lutter contre plusieurs maladies du gazon et aider à prévenir l'acquisition d'une résistance aux fongicides. Comme il a été établi que le fongicide Daconil Ultrex exerce le même effet fongicide que le fongicide Daconil 2787 à la même dose de m.a., on a conclu que le mélange en cuve proposé devrait donner des résultats comparables.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a terminé l'évaluation de la présente demande et a jugé que les renseignements étaient suffisants pour modifier l'homologation du fongicide Heritage MAXX afin d'y inclure un mélange en cuve avec le fongicide Daconil Ultrex.

Références

PMRA # 1413952. 15 février 2007. Brimner, Theresa. Heritage™ MAXX Fungicide Tank-Mixed with Daconil® Ultrex Fungicide: Efficacy Summary - Rationale

PMRA # 809606. 15 mars 2004. Bosnic, Aca. A Summary of the Efficacy of Daconil Ultrex Fungicide Bridging to Daconil 2787 Fungicide.

PMRA # 920606. 23 novembre 2004. Bosnic, Aca. A Summary of the Efficacy of Daconil Ultrex Fungicide Bridging to Daconil 2787 Fungicide - Tank-mixes with Banner MAXX Fungicide, Rovral Green GT Fungicide and Primo MAXX turf Growth Regulator.

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2009

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.